celle d'un groupe d'officiers aux uniformes brillants et multicolores, etc., etc.

Toutes ces photographies, vues dans un grand stéréoscope qui avait été installé *ad hoc* dans la salle des séances, font l'étonnement de chacun.

M. Mascart est entré ensuite dans des explications de fabrication.

Bien que quelque peu techniques, sans doute, celles-ci nous semblent être d'un trop grand intérêt pour n'être pas mentionnées ici, alors surtout que presque tout le monde s'est peu ou prou familiarisé avec les éléments de la photographie et que chacun s'intéresse tout au moins au progrès de cet art.

La méthode indirecte de photographie des couleurs indiquée par MM. Cros et Ducos du Hauron n'a pas reçu jusqu'ici, a dit M. Mascart, d'application vraiment pratique, à cause des difficultés que présentent deux points importants de cette méthode : le triage des couleurs, puis l'obtention et la superposition des monochromes.

MM. Auguste et Louis Lumière se sont attachés à l'étude de ces deux points.

Pour le triage des couleurs, ils ont fait usage des écrans recommandés jusqu'ici : écrans orangé, vert et violet; puis ils ont préparé trois séries de plaques photographiques présentant respectivement un maximum de sensibilité pour les rayons que les écrans laissaient passer.

Le tirage et la superposition des monochromes ont été réalisés par eux grâce à l'emploi d'un procédé photographique aux mucilages bichromatés, sans transfert, basé sur la remarque suivante : la colle forte, soluble à froid, bichromatée, qui ne donne pas d'images avec leurs demi teintes lorsqu'elle est employée seule, acquiert cette propriété lorsqu'on l'additionne de substances insolubles dans de certaines conditions.

Si l'on ajoute, par exemple, à une solution de colle forte à 10 p. c., 5 p. c. de bichromate d'ammoniaque et de 5 à 10 p. c. de bromure d'argent émulsionné et que l'on étende cette préparation en couche mince sur une lame de verre, on obtient une surface sensible que l'on expose à la lumière sous le négatif à reproduire. Lorsque l'exposition est suffisante, on lave la plaque à l'eau froide et l'on a ainsi une image à peine visible, formée par le mucilage insolubilisé, image que l'on peut colorer avec des teintures convenables.

On se débarrasse ensuite du bromure d'argent par un dissolvant approprié, l'hyposulfite, par exemple.

Ce procédé donne, avec la plus grande facilité, des épreuves de toutes couleurs avec toutes les gradations de teintes du négatif.

Le bromure d'argent peut être remplacé par d'autres précipités insolubles.

Avec un tel procédé, il est facile d'obtenir des épreuves polychromes en utilisant le principe de la méthode de MM. Cros et Ducos du Hauron. On procède à l'obtention successive, sur une même plaque, de trois images monochromes rouge, jaune et bleue, provenant des trois négatifs correspondants, en ayant soin d'isoler chaque image de la précédente par une couche imperméable, de collodion par exemple.

Cette méthode permet, par l'emploi de teintures plus ou moins concentrées ou par simple décoloration à l'eau, de varier l'intensité relative de monochromes, de modifier au besoin l'effet des trois premières couches par l'addition d'une quatrième, d'une cinquième et même davantage. Elle rend, en outre, le repérage très facile, et assure la possibilité de reporter sur papier l'ensemble de ces impressions.

Ajoutons encore que la pose, qui jadis exigeait beaucoup de temps, n'excède plus maintenant une minute.

On voit, d'après cela, tout le parti pratique que l'on pourra bien tirer d'une méthode depuis si longtemps cherchée par les savants de tous les pays.

(*Le Temps*).

TRIBUNE INDÉPENDANTE

PERSONNALITÉS

Les rédacteurs locaux de l'*Egalité* ont bien fait de charger un nouveau venu d'affirmer à leur place que l'initiative des polémiques personnelles à Roubaix est le fait des anti-collectivistes et plus particulièrement du défunt journal *Le Roubaisien*.

Il serait, en effet, bien difficile à certains collaborateurs de la feuille révolutionnaire d'avancer de bonne foi pareils dires.

Il en est qui n'ont pas du oublier la collaboration aussi effective qu'anonyme qu'ils apportaient autrefois à un organe hebdomadaire socialiste qui s'est successivement appelé : *Le Forçat*, le *Cri du Forçat*, le *Travailleur*, etc., etc.

Sous des noms différents, le journal fut toujours le même : il répandait sur d'honorables citoyens l'insinuation diffamatoire ou la calomnie. Un pauvre diable de gérant y avait la triste charge d'endosser les responsabilités que des révolutionnaires prudents préféraient fuir, tout en lançant leurs attaques masquées, il devait, le cas échéant — et celui-ci se présentait souvent — endosser les mois de prison que leurs lâchetés anonymes valaient à leur journal.

On oubliait alors de dégager le pauvre diable de la contrainte par corps; il en résultait pour les malheureux un long surcroît d'internement, pendant lequel on laissait sa femme et ses enfants sans ressources, tandis que les diffamateurs continuaient leur triste besogne à l'ombre et à l'abri.

On peut même citer l'un de ces gérants, mettre l'administrateur chargé de lui régler les cinq francs qui devaient payer ses risques hebdomadaires, au défi de produire un reçu établissant qu'il lui avait solde son salaire de misère!

Il faut que nos mineurs collectivistes aient une forte dose d'aplomb ou la mémoire bien courte, avec de pareils précédents à leur actif, pour oser reprocher à leurs adversaires l'initiative des personnalités.

C'est pour répondre à cette campagne de diffamations et de calomnies qu'a paru *Le Roubaisien*.

Ce journal a entrepris de démontrer la farce socialiste, il a fait toucher du doigt aux ouvriers l'opposition qui existe entre les théories prêchées par les exploiteurs du collectivisme et leurs actes.

Pour exposer ces faits, il fallait forcément aussi citer les hommes en cause.

Jamais il n'a été possible aux ennemis du *Roubaisien* de le prouver qu'il les avait calomniés. S'ils l'avaient pu, ils n'y auraient certes pas manqué.

Nous ne procédions, pas nous, par insinuations, quand nous accusions tel ou tel conseiller de malversations, de prévarications, de gabegies, de népotisme; il fallait qu'ils fussent certains que nous étions en mesure de le prouver devant les tribunaux, pour qu'ils n'aient jamais osé nous intenter que des procès correctionnels où la preuve nous était interdite.

Ils firent bien sans doute d'agir ainsi, puisque l'un des anciens poursuivants du *Roubaisien* vient de se voir accuser par des frères en collectivisme de faits analogues à ceux qui lui furent alors reprochés par nous.

Mais comme ces faits relèvent actuellement de ses fonctions municipales, et que la preuve en serait maintenant librement produite, on peut impunément lui dire *assommais* : « Bouge. » — Il ne bouge plus !

Voilà ce qu'a fait le *Roubaisien*, il a prouvé que beaucoup parmi les gens qui ne voient que des voleurs parmi leurs adversaires et le disent, devraient bien faire un examen de conscience avant de parler ou de prendre la plume.

Le *Roubaisien* est mort, mais il est d'autres moyens qu'un journal de combat pour démasquer les fourbes, les rançgnus du peuple et les mandataires infidèles; les réunions électorales suffisent et suffiront à certains de ceux que l'*Egalité* appelle « mousquetaires de l'Union sociale et patriotique, » pour dire leur quatre vérités, aux vrais exploiteurs de la classe ouvrière, pour montrer aux véritables travailleurs à quels farceurs ils ont affaire.

Et si pour ma part j'avance à l'égard de certains mandataires collectivistes peu scrupuleux des allégations qu'ils estiment calomnieuses, ils ont un bon moyen de m'en faire repentir, si j'ai tort : Les tribunaux ne sont pas faits pour les chiens, qu'ils m'y assignent, je les y attends.

J. N.

TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES ET LITHOGRAPHIQUES pour le Commerce et l'Industrie

MAISON FONDÉE EN 1835

Imprimerie REBOUX

71 Grande-Rue 71 ROUBAIX

Chronique Locale

ROUBAIX

Une revue des sapeurs pompiers. — Dimanche matin, à sept heures et demie, M. le commandant Hubert a passé en revue la Compagnie des sapeurs-pompiers dans la cour de l'Hôtel. Le commandant s'est montré fort satisfait de la tenue et de la correction des hommes.

A l'issue de cette revue lecture a été donnée des nouvelles promotions. En voici la liste : Wante, sergent-major; Weighe Marin, sergent mécanicien; Pardon, sergent; Emile Tiberghien, sergent tambour; Jules Dubayon, caporal tambour; Jacques Vlaminck, caporal attaché à la pompe à vapeur et Albert Jacobs, caporal.

Tous les nouveaux promus ont été ensuite présentés à la Compagnie.

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Madame Tilmant, mère de M. l'abbé Tilmant, vice-doyen, curé de Sainte-Elisabeth. Madame Tilmant était âgée de 77 ans.

Les funérailles auront lieu, le mercredi 23 courant, à dix heures, en l'église Ste-Elisabeth.

Nous prions M. l'abbé Tilmant d'agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

Une conférence au Cercle horticole de Roubaix. — Le Cercle horticole de Roubaix s'est réuni en assemblée générale, dimanche à 3 heures 1/2 de l'après-midi, au café Fourmisien, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. Carlos Dilisse, président.

G. Griffon, professeur d'arboriculture à l'Ecole Royale d'arboriculture et d'horticulture de Tournai, a fait, devant une salle comble, une conférence théorique et pratique. Avec toute l'autorité que les horticulteurs lui connaissent, il a traité de la *culture du pêcher*, de sa taille, de la préparation du sol, de la maladie de cet arbuste et des insectes qui lui sont nuisibles.

Le conférencier s'est assez longuement étendu sur la culture du pêcher, parlant en connaissance de cause, car il a été lui-même, pendant un an, l'élève de M. Lepère, le célèbre arboriculteur de Montreuil, dont les pêches sont justement renommées.

Il s'est spécialement consacré à la culture du pêcher à Tournai, où il dirige l'école d'arboriculture : les résultats obtenus par lui ont été *magnifiques*; ses escaliers ont produit des fruits de 10 centimètres de diamètre. Chose curieuse, c'est la France qui les lui demande et en offre le plus grand prix : de taille et de Paris affluent, pendant la saison, des commandes considérables auxquelles il ne saurait suffire; il n'en est pas de même du marché de Bruxelles où les bonnes pêches sont payées un prix insignifiant.

M. Griffon développe ensuite les six façons de tailler le pêcher et parle des maladies propres à cet arbuste, des insectes qui lui sont nuisibles, des parasites et des remèdes à y apporter.

En terminant le conférencier informe ses auditeurs que la conférence qu'il vient de faire se trouve développée avec de nombreux détails dans son *Cours d'arboriculture*, ouvrage que les amateurs peuvent se procurer chez l'auteur, à l'Ecole de Tournai ou à la librairie Reboux, à Roubaix. Il en a offert un exemplaire à titre gracieux à la bibliothèque du Cercle horticole.

M. Griffon a été vivement félicité par le président et applaudi à plusieurs reprises par ses nombreux auditeurs. La réunion a pris fin vers 6 h. 1/2

L'exposition du Saint-Sacrement et la station de Carême à Saint-Martin. — Dimanche, le Saint-Sacrement a été exposé toute la journée en l'église Saint-Martin, à l'instar des Quarante heures. Les offices ont revêtu, de ce fait, un caractère de solennité particulière et les adorateurs se sont succédé sans interruption au pied de l'autel.

Le soir, à l'office de cinq heures, le R. P. Joseph, prédicateur de la station de Carême, a prononcé, devant une assistance très nombreuse et pieusement recueillie un éloquent discours sur la charité. Avec des accents pathétiques qui ont ému le cœur des auditeurs, il a fait ressortir l'excellence de cette vertu qui caractérise la sublimité de la morale chrétienne. Il en a montré la grandeur et la noblesse dans les sentiments généreux qu'elle produit et dans les actes héroïques qu'elle inspire.

Un salut solennel a terminé cette cérémonie de réparation.

Les escroqueries d'un Roubaisien. — Plusieurs hôteliers du centre et du midi de la France et d'Italie viennent d'être les victimes d'un individu grand, blond, maigre, les cheveux légèrement frisés, beau causeur et d'allures distinguées, se présentant comme un industriel de la rue Blanchemaille, à Roubaix.

Cet individu descendait dans les meilleurs hôtels et en partait en oubliant de payer la note, et après avoir parfois emprunté une dizaine de louis aux directeurs d'hôtel. Dans un des plus grands hôtels de Milan, M. Paul de G... s'est fait escompter un chèque de 20,000 fr. sur une banque de Lille qui n'existe que dans son imagination.

A Cannes il s'est fait inscrire sous le nom de Georges T..., avocat, place de l'Hospice (!), à Roubaix. Il a opéré de la même façon dans le Limousin.

Les renseignements fournis sur le compte de ce maître escroc permettent de croire qu'il est bien originaire de notre ville. Une douzaine de mandats d'arrêt ont été déjà lancés contre lui et la justice le recherche activement.

Avril nous vient, c'est le printemps, c'est le soleil, c'est surtout le moment de penser aux toilettes nouvelles. La mode cette année nous apporte les tissus légers, les gazes, les mousselines, les étoffes soyeuses, les dentelles, et les ruches légères.

Vous aurez de jones toilettes, Mesdames; jamais encore les garnitures n'ont été si delicates, si nuageuses, si fragiles. Allez donc voir les nouveautés parisiennes que vend en ce moment, à des prix exceptionnels de bon marché, la maison Delannoy-Carré, Grand'Place, 32, à Roubaix. Tout ce qui compose la toilette féminin y est vendu, comme au début de chaque saison, avec des rabais considérables. Ces rabais portent, non sur les marchandises fin de saison comme le font la plupart des maisons, mais sur les articles de *haute nouveauté*. Cette vente exceptionnelle se fera lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 avril. Tout Roubaix voudra voir.

Un feu de cheminée. — Dimanche matin, l'adjudant des pompiers était informé qu'un incendie venait de se déclarer dans le bureau du chef de gare de Roubaix. Immédiatement les pompiers s'y rendirent avec un dévidoir, mais, à leur arrivée, ils apprirent que tout danger avait disparu. Il ne s'agissait que d'un feu de cheminée rapidement éteint par le personnel de la gare.

Menus faits. — Un tuyau des eaux potables s'est rompu, samedi soir, vers huit heures et demie, rue de l'Epeule. La direction du service des eaux, informée, a envoyé une équipe pour réparer cet accident.

— Emile Delcroix, peigneur, âgé de vingt-sept ans, inculpé d'ivresse manifeste et de menaces envers sa femme, a été arrêté, samedi, vers minuit, et emmené au dépôt du premier arrondissement.

Croix. — *Une conférence au Patronage Léon XIII, suivie d'une soirée comique et dramatique.* — *La conférence.* — M. Boissard, professeur aux Facultés catholiques de Lille, empêché de se rendre à Croix, a été remplacé par M. Eugène Duthoit. La soirée a commencé à six heures.

Le choix du sympathique président de la conférence Saint-Vincent-de-Paul a été accueilli par l'assistance avec des transports de joyeuse surprise.

Ami et admirateur de M. Boissard, M. Eugène Duthoit n'a pas voulu changer le sujet qui devait être traité; il l'a développé au pied levé, mais en y mettant toute son expérience, toute son ardeur, sa foi, son dévouement.

Malgré l'aridité d'un sujet doctrinal, pendant près d'une demi-heure, le public écoute attentivement l'exposé des projets étudiés au Congrès national des œuvres de jeunesse.

Il faut, dit l'orateur, que les jeunes gens catholiques soient les plus vaillants. Le catholicisme n'est pas une religion de vieillards; il est vieux, il est *vrai*, puisqu'il date de deux mille ans, mais il est éternellement jeune parce qu'il a la jeunesse éternelle des idées de foi, de dévouement et de patriotisme.

Trois choses principales ont occupé les séances du congrès : la formation de la jeunesse par l'école et par les œuvres de préservation, la formation de la jeunesse par les œuvres de patronage, par la lecture et par l'étude et enfin l'action de la jeunesse ainsi préparée pour les luttes sociales.

Une organisation semblable est à juste titre le préservatif des guerres de classes, parce qu'elle réunit sur les mêmes champs de bataille tous ceux que la loi du travail assujettit sous toutes ses formes.

En terminant, le sympathique conférencier fait un éloge délicat de M. l'abbé Lemire, de M. Thellier de Poncheville. L'union doit se faire sous le patronage de ces noms vénérés; la jeunesse ne se gardera, ne se sauvera que si elle écoute et suit ces champions infatigables de toute réforme utile et sérieuse.

Le discours de M. Duthoit est chaleureusement applaudi; au nom des personnes présentes, M. l'abbé Declercq le remercie de son dévouement si précieux à la paroisse.

A cette conférence pleine de haute doctrine sociale, succède une soirée récréative fort attrayante, organisée par les sections chorale et dramatique du patronage, avec le concours de M. Verin, monologuiste.

La fête s'est terminée vers dix heures.

Wasquehal. — *Les prédications de Carême.* — Les prédications de Carême auront lieu, cette semaine, mardi et jeudi, au salut de huit heures.

Mardi soir, c'est M. l'abbé Deschamps, professeur au collège libre de Marcq-en-Barœul, qui prêchera.

Jeudi soir, le sermon sera donné par un des vicaires de la paroisse St-Martin, de Croix.

La semaine prochaine, lundi, mardi et mercredi, trois sermons seront donnés par M. l'abbé Goedt, vice-doyen curé d'Estaires, ancien curé de Wasquehal.

— *La revue d'appel.* — C'est le vendredi 25 mars, que les hommes de la classe 1877 autres que ceux de l'armée auxiliaire, qui devront se présenter avec leur livret, sur la place de Roubaix, pour la revue d'appel.

VENDRE DU BON
VENDRE BEAUCOUP
VENDRE BON MARCHÉ

Telle est la devise de la grande laiterie d'Ostcamp qui vend en ce moment son délicieux beurre **3.30** le kilog.

A ce prix tout le monde peut en manger.

Rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, boulevard de la Liberté

SPÉCIALITÉ DE COSTUMES D'ENFANTS

25990—26037—43767—43770

LE MEILLEUR LAXATIF

à employer en tous temps est assurément la **Pilule Savonneuse Boissy**. En s'émulsionnant dans l'intestin, elle agit très doucement sans occasionner ni coliques ni tranchées, aucune irritation ne persiste donc après son effet. Les personnes souffrant de l'estomac et du foie se trouveront bien de son usage. La boîte : **2 francs**, Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann, Roubaix. 26135

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing, au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

UNE RÉUNION POLITIQUE MOUVEMENTÉE. — Intervention des collectivistes. — Vives altercations. — Les habitants du quartier de Mouvaux-les-Francs avaient organisé pour dimanche après-midi une réunion privée à laquelle ils avaient invité M. Albert Masurel.

Cette réunion était tenue dans une salle de l'estaminet Hassebroucq. C'est un habitant du quartier qui a présenté l'assemblée à M. Albert Masurel comme candidat à la députation.

Dans une chaleureuse improvisation, M. Masurel a promis de s'occuper de la chose publique avec le dévouement qui a toujours été en honneur dans sa famille : les intérêts ouvriers seront toujours l'objet de sa plus vive sollicitude.

Toute l'assemblée avait été très favorablement impressionnée par l'allocution toute cordiale de M. Albert Masurel et un chaleureux vivat est chanté en l'honneur du sympathique candidat.

A ce moment arrive dans la salle M. Devraigne, accompagné de M. Descheerder et de quelques militants du parti collectiviste. Un assistant aperçevant M. Descheerder le prie publiquement de donner de cette réunion un compte rendu sincère sans se laisser aller à la fantaisie qui lui faisait parler, il y a quelque jours, d'une réunion, rue de la Latte, qui n'avait même pas eu lieu.

M. Descheerder répond : « Vous pouvez compter sur moi ! »

Ce premier incident terminé, M. Albert Masurel remercie l'assistance de l'ovation qui lui est faite.

Nouveau vivat, puis le président déclare la séance levée.

Alors M. Descheerder réclame la parole pour M. Devraine. On lui objecte que la réunion est privée et que la séance est levée. Vives réclamations de la part des collectivistes, mais leurs voix sont couvertes par le chant de la *Marseillaise* et les cris de : « Vive Masurel ! »

La salle se vide, mais, dans l'estaminet, des altercations s'élèvent sur le diapason le plus élevé : il s'échange même quelques coups de poing.

M. Devraigne sort de l'estaminet et devant la porte il harangue la foule que tout ce tapage avait attirée, et il engage ses auditeurs à le suivre dans un autre estaminet. Une dizaine de ses amis se rendent à l'invitation et bientôt tout le quartier reprend ses calme habituel.

Cross-Country. — Le cross-country couru le dimanche 20 mars, au Manège de Tourcoing, à neuf heures et demie, a obtenu un brillant succès.

La réunion au Manège se composait pour le départ d'environ vingt candidats, dont six officiers de chasseurs à cheval et quatorze gentlemen.

Après avoir parcouru la campagne et franchi plusieurs obstacles du côté de Roubaix, le groupe des cavaliers a regagné le champ de courses après avoir sauté plusieurs haies.

L'arrivée s'est effectuée en plat dans l'ordre suivant : 1. M. Fernand Six, montant *Joyeuse*; 2. Lieutenant Ricourt; 3. Lieutenant Routier; 4. Lieutenant Lancelot; 5. Lieutenant Hermann.

Les prix consistaient en objets d'art et en flots de rubans, qui ont été distribués par Mesdames Louis Lorthiois et Albert Pollet.

C'est un véritable succès pour cette première réunion et le nombreux public qui y assistait n'a pas ménagé ses applaudissements aux vainqueurs.

Canal de Roubaix. — *Location de la pêche et de la chasse.* — Il sera procédé le 6 avril 1898, à 2 heures 1/2, dans la salle ordinaire des adjudications de la préfecture, à Lille, à la location du droit de pêche et de chasse jusqu'au 31 décembre 1902 dans le 5e lot du canal de Roubaix (embranchement de Tourcoing).

Le cahier des charges est déposé à la préfecture du Nord (2e division, 1er bureau), où les amateurs pourront en prendre connaissance tous les jours, de 9 heures à midi et de 1 heure 1/2 à 5 heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

La représentation d'« Athalie » à l'Institution du Sacré Cœur. — *Nous rappelons qu'une première représentation d'Athalie aura lieu aujourd'hui lundi, 21 mars, à 4 heures 1/2, rue du Sergent Bobillot. Les personnes amies ou bienfaitrices, les anciens élèves et leurs familles qui n'auraient pas reçu d'invitation spéciale, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu; dans tous les cas, l'entrée leur restera entièrement libre.*

Les chœurs (musique de F. Clément) seront exécutés par les élèves et le personnel de l'établissement.

Commencement d'incendie à l'Hôtel de l'Europe. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures et demie du matin, M. E..., clerc de notaire, qui occupe une chambre au deuxième étage de l'Hôtel de l'Europe, rue Louis-Leloir, tenu par M. Desroubaix, était sorti sur le palier pour parler à un voisin : quand il rentra, après quelques minutes, sa chambre était toute envahie de flammes. L'alarme fut aussitôt donnée et le personnel de la maison parvint heureusement à se rendre rapidement maître de ce commencement d'incendie. Les pompiers avaient été prévenus; mais à moitié chemin un garçon de l'hôtel qu'on avait dépêché à leur rencontre, leur apprit que tout était terminé.

Pour sortir de sa chambre, M. E... avait allumé une lampe et, en passant près d'un porte-manteau, l'abat-jour s'était accroché et était tombé : c'est alors que le feu a dû prendre aux vêtements et se sera rapidement communiqué aux rideaux du lit.

Tout le mobilier de la chambre a été complètement mis hors de service. Les pertes, évaluées à 2,000 francs, sont couvertes par une assurance à *La Foncière*.

Collision entre deux camions. — Samedi, vers le soir, un camion appartenant à M. Desurmont, brasseur, a accroché, au boulevard, en face du Lycée, un camion de M. Dorgeville, de Roncq : il n'y a pas eu d'accidents de personnes; mais les deux voitures ont éprouvé d'importantes avaries.

Déraillement. — Dimanche dans la matinée, un car arrivant de Roubaix est sorti des rails à l'un des aiguillages du parvis St-Christophe; il fallut près d'une heure pour le remettre sur la voie.

Le Graphophone. — De nombreux auditeurs ont assisté à des séances de graphophone données par M. Brouillard.

Tous ont admiré la netteté avec laquelle cet instrument reproduit le son de la voix, la sonorité spéciale des instruments et même l'accompagnement et cela à une distance de trente à quarante mètres. M. Brouillard se tient, en son cabinet, à l'hôtel du Cygne, à Tourcoing, jusqu'au lundi 21 mars, à la disposition des personnes qui désireraient entendre et se procurer cet instrument qui constitue une des plus agréables distractions des réunions de famille ou d'amis.

Une femme dévalisée en chemin de fer. — Dimanche, à huit heures du matin, Mme Virginie Vansteenne, demeurant à Aveighem, qui se rendait à Roubaix, s'aperçut, en passant la visite de douane, à la gare de Tourcoing, de la disparition de son porte-monnaie contenant la somme de 42 fr 50.

Mme Vansteenne a porté ses soupçons sur trois voyageurs qui se trouvaient dans le même compartiment, mais qu'elle n'a pu reconnaître en visitant toutes les voitures avant le départ du train.

Elle a fait sa déclaration à l'agent de service.

Marc-en-Barœul. — *Un cheval écrasé par le tramway à vapeur.* — Samedi soir, deux chevaux dételés, appartenant à un entrepreneur de Marquette, stationnaient en face de l'estaminet Ketelbut, tenu par M. Mouvette.

L'un des chevaux eut peur du tramway et se cabra. C'est alors que la machine du car l'atteint et le renversa.

L'animal a dû être abattu.

Nous devons dire que le conducteur avait abandonné son attelage.

Linselles. — *Arrestation pour ivresse et bris de clôture.* — Dimanche vers 10 heures du matin, les gardes E. Dupont et T. Gesthem, ont arrêté un jeune homme de 22 ans, Gustave Debecque, ouvrier de filature à Linselles. Cet homme, qui se trouvait en état d'ivresse, aurait enfoncé la porte de l'estaminet « Au Repos de la Montagne, » tenu par M. Becquart, rue de Bousbecque.

Il aurait également brisé plusieurs carreaux à coups de pierres.

Bousbecque. — *Mérite agricole.* — M. Daille, maire de Bousbecque, est nommé chevalier du Mérite agricole.

LILLE

La distribution solennelle des récompenses des Agriculteurs du Nord. — Dimanche à midi a eu lieu, dans la grande salle des fêtes de la Société industrielle, la distribution solennelle des récompenses décernées par la Société des Agriculteurs du Nord.

La séance était présidée par M. Vassilière, directeur au ministère de l'agriculture.

Sur l'estrade, près de M. Vassilière, avaient pris place MM. Lauranceau, préfet du Nord; Davaine, ancien président de la Société des Agriculteurs; Fl. Desprez, directeur de la Station agronomique de Cappelle; Margottet, recteur de l'Université de Lille; Camiet, Marcel Delanne, Mannier, Bonduel, Paul Lepeuple, Potie, conseillers généraux, etc., etc.

La musique des Pompiers, qui prêtait son concours à cette fête, a joué la *Marseillaise* à l'entrée des autorités et au cours de la cérémonie plusieurs morceaux très applaudis.

M. Vassilière ouvre la séance et donne la parole à M. Davaine, qui remplace M. Coquelle, le président de la Société, empêché.

M. Davaine souhaite tout d'abord, aux applaudissements unanimes de l'assistance, la bienvenue à M. Vassilière; puis, en un long discours, il expose la situation de l'agriculture dans le département du Nord.

M. Vassilière prend ensuite la parole. Le président du conseil, dit il en commençant, a vivement regretté de ne pouvoir assister lui-même à cette belle cérémonie. Il m'a désigné pour le remplacer et ce qui m'a surtout valu ce grand honneur, c'est mon titre d'ancien inspecteur de la région du Nord, où je suis fier de compter un si grand nombre d'amis.

M. Vassilière montre ensuite tout l'intérêt que le gouvernement porte aux vœux exprimés par M. Davaine dans son discours, et son vif désir de donner satisfaction à de légitimes revendications.

M. Vassilière ajoute que dès son retour il soumettra très scrupuleusement au président du Conseil les vœux exprimés par la société des agriculteurs du Nord. Il termine ainsi : Vous connaissez toute la sollicitude que M. Méline porte à la cause de l'agriculture, vous pouvez être assurés qu'il examinera vos vœux avec la plus grande attention. Vos intérêts ne peuvent être placés en meilleures mains que le siennes.»

M. Dubernard, secrétaire général, donne ensuite lecture du rapport annuel, puis on proclame les récompenses.

Mérite agricole. — Parmi les distinctions accordées aux agriculteurs du Nord par M. Méline, ministre de l'agriculture, on cite les suivantes :

M. Dubernard, maire de St-André, directeur de la Station agronomique du département du Nord, est promu officier du Mérite Agricole.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Duflé, maire de Bousbecque; Desmarescaux, maire de Caestre.

Grands prix d'honneur. — Objet d'art offert par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture. — MM. Léon Hamoche, agriculteur et distillateur à Bethune, président de la Chambre syndicale des distillateurs agricoles de la région du Nord, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord depuis quinze ans; — Louis Mannier, conseiller général du Nord, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord, membre de la Chambre consultative d'Agriculture de l'arrondissement de Douai, maire de Raimbeaucourt.

Récompenses spéciales. — Médaille d'or. — Mme Liénard, à Noyelles-sur-Sambre; MM. Aimé Dupont, agriculteur à Armbouts-Cappel; Alphonse Outters, conseiller général à Steenvoorde; Félix Demesmay, agriculteur à Templeuve; Achille Hermant, agriculteur à Prouvy.

Médaille d'argent. — M. Maniez, agriculteur à Bruay.

Objet d'art. — M. Stoclet, ingénieur, agent-voyer en chef du département.

Médaille d'or. — M. Arrachequenne, ingénieur à Paris.

Objet d'art. — M. Detroy, aviculteur à Saint-Maurice-Lille.

Bonne tenue des fermes. — Voici les récompenses obtenues par les agriculteurs de la région de Roubaix-Tourcoing : Grande culture. — Objet d'art : M. Alexandre Potié, agriculteur à Haubourdin. — Moyenne culture : M. Hippolyte Delcroix, agriculteur à Wasquehal.

Vieux serviteurs. — Médaille de mérite et prime de 40 francs. — M. Ghesquière, depuis trente-trois ans chez M. Butin, à Haubourdin.

Société centrale d'horticulture du Nord. — La société centrale d'horticulture du Nord a tenu, dimanche, une séance générale à laquelle assistaient un grand nombre de sociétaires. Cette séance était présidée par M. V. Druez, qui avait à ses côtés, outre les membres du bureau, M. Debosscheere, publiciste horticole à Anvers.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, M. le président a annoncé que l'exposition annuelle du printemps aura lieu le 27 avril et jours suivants, avec le concours de l'administration municipale.

M. Debosscheere, dans une conférence très intéressante, fait l'histoire de l'horticulture depuis cent ans en France, en Belgique, en Hollande, etc., et en retour les progrès.

La séance, suspendue quelques instants, a été reprise par l'examen des apports : M. Aug. Brame, jardinier chez M. Pollet, à Mouvaux, a obtenu quatre points pour un lot de légumes de saison. La séance a pris fin à huit heures, après le tirage d'une tombola gratuite qui comprenait comme lots une centaine de plantes variées.

Nouvelles militaires. — *Armée territoriale.* — M. J. Thiriez, lieutenant de réserve, passe au 1er régiment territorial d'artillerie; MM. Descroix et Tabary sont nommés sous-lieutenants au même régiment.

Banquet de la Mutualité. — L'Union nationale des présidents des sociétés de secours mutuels de France a fixé à huit francs le prix du banquet qu'elle organise pour le 2 avril prochain, à huit heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel Moderne, à Paris, 8, place de la République, sous la présidence du ministre de l'intérieur.

Union des sociétés de secours mutuels et de prévoyance. — L'assemblée générale des délégués des sociétés adhérentes à l'Union des sociétés de secours mutuels et de prévoyance du Nord aura lieu le dimanche 27 mars courant, à deux heures très précises du soir, dans la salle de la *Société nationale l'Union chorale des Orphéonistes lillois*, 5, rue Jean-Roisin, à Lille.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est une des forces motrices à l'aide desquelles les négociants de l'Angleterre et de l'Amérique, nos maîtres industriellement parlant, nous ont supplantés sur tous les marchés de l'Europe.

LA MI-CARÊME

A ROUBAIX

La Mi-Carême a été favorisée, cette année, par un temps exceptionnellement beau.

« C'est une véritable journée de printemps ! disaient, hier, beaucoup de gens, sans se douter peut-être que depuis quelques heures, la plus agréable des quatre-saisons avait succédé au vieil hiver, disparu emportant avec lui bises et frimats.

Les Roubaisiens ont profité avec empressement des premiers rayons de soleil : depuis longtemps, la Mi-Carême n'avait été fêtée avec autant d'entrain que dimanche.

Dès le matin, des milliers et des milliers de promeneurs se sont répandus dans toutes les rues, donnant à la ville un aspect d'extraordinaire animation.

L'après-midi, les grandes artères surtout et les places offraient un coup d'œil excessivement curieux : la circulation, par moment, y était absolument impossible.

Les groupes et les chars, plus nombreux que de coutume, obtenaient partout un vif succès de curiosité.

Les « masques » en général moins insignifiants, et aux costumes sinon gracieux du moins plus présentables qu'au Mardi-Gras, se sont montrés dans tous les quartiers à partir de deux heures.

Vers le soir, leur nombre s'est encore accru considérablement et pierrots et pierrettes, dominos et arlequins, ont visité les cafés et les bals, intriguant les paisibles consommateurs, avec plus ou moins d'esprit, selon les ressources de chacun, et faisant pleuvoir partout les petits papiers multicolores.

Oui, le confetti est décidément entré dans les mœurs roubaisiennes.

Il y a mis le temps, direz-vous, possible, mais enfin il est entré maintenant.

Largement, nos concitoyens ont usé hier, et peut-être même abusé de la coutume italienne.

Il faut avouer cependant que le petit papier bleu-jaune-vert-sombre ou vert-d'eau, est bien inoffensif pour lui-même.

C'est moi qu'on lance dans l'oreille
Ou dans le chapeau d'un ami,
Qui, sitôt vous rend la pareille;
Mi fa sol la si do ré mi.
Je suis la coiffure incivile,
Dont, hier, plus d'une main coiffa
Plus d'un crâne à travers la ville;
Fa sol la si do ré mi fa.
Tombé du ciel, comme la grêle,
Ou jete par la foule au sol,
Je me change en tapis pour elle;
Sol la si do ré mi fa sol.

Et de fait certains trottoirs de Roubaix étaient couverts dimanche soir d'une épaisse couche de confetti, mais

Hélas ! la fête est terminée,
Il me faut décamper d'ici
Jusques à la prochaine année;
Si do ré mi fa sol la si.

Après avoir donné l'aspect général de la journée, il nous reste à parler des cortèges, des chars et des groupes et des quelques incidents et manifestations qui ont marqué leur passage à travers la ville.

Les cortèges. — Les chars. — Les groupes Les chansons

Le *Journal de Roubaix* a publié, dans son dernier numéro, la liste des vingt-huit sociétés qui devaient prendre part aux différents cortèges de la Mi-Carême, elles se divisaient en dix-huit chars et dix groupes à pied.

La plupart de ces sociétés ont parcouru dimanche les rues de Roubaix, faisant de temps à autre une halte qui permettait aux solistes d'interpréter des chansons de circonstance.

Quelques groupes méritent une mention spéciale.

C'est d'abord le cortège, organisé par le comité *Justice-Egalité*, pour protester contre l'inégale répartition des secours aux enfants pauvres des écoles.

Le cortège Justice-Egalité

L'idée de faire connaître de cette façon à tous les Roubaisiens le but poursuivi par le comité était originale. Elle a été très bien accueillie par la population qui a fait, sur tout le parcours, une chaleureuse ovation au cortège.

Celui-ci, d'ailleurs, très bien composé, et formant un ensemble du meilleur goût, s'est mis en marche à 11 heures 1/2 du matin.

Parti du boulevard Gambetta, il a parcouru successivement les principales rues de la ville.

En tête, suivant deux cavaliers coquettement costumés, venait un groupe allégorique représentant la justice. Puis une nef aux proportions fort gracieuses s'avançait lentement traînée par deux forts chevaux dont l'allure imprimait au vaisseau un mouvement de tangage assez prononcé.

Autour du mât, des cordages et à la barre se tenaient de tout jeunes marins, en grands cols bleus rayés de blanc, et qui vendaient une brochure et une chansonnette.

Trois autres chars suivaient, remplis d'enfants portant un sautoir une écharpe blanche avec ces deux mots : *Justice-Egalité*.

Dans une voiture, une chorale improvisée, interprétait à chaque pause un chant spécialement composé pour la circonstance. Le voici :

REFRAIN

« O Roubaisiens, sauvez l'enflamme
De la *Justice* et de l'*Egalité*,
Soutenez-nous des ardeurs de votre âme,
Si nous luttons, c'est pour la liberté! (*bis*)

I